



**Déclaration liminaire UNSA Éducation 85**  
**CSA D de repli Jeudi 15 février 2024**

Madame la Directrice académique,  
Mesdames, Messieurs,

Nous nous retrouvons ce jour en CSA de repli. Nous avons voté contre votre proposition de carte scolaire départementale car un retrait de 20 postes, même en situation de baisse démographique, est un signal négatif pour l'École que nous défendons.

Certe le P/E et le E/C s'améliorent, mais les conditions d'exercices elles non, car le contexte d'enseignement a évolué. La politique d'inclusion demande des moyens. Pourtant en Vendée les RASED n'ont pas évolué depuis 7 ans ! Là où il n'y a plus d'établissements spécialisés, et nous pouvons nous en réjouir, il y a des élèves aux profils de plus en plus diversifiés dans les classes. On n'enseigne pas à 24 élèves dont 2 avec TSA (troubles du spectre autistique) et 3 avec des troubles DYS, comme à une classe homogène. Et quand cette même classe est à double / triple / quadruple / quintuple niveaux c'est encore plus flagrant. C'est pourtant bien la réalité de nos classes vendéennes, dont 70 % sont à 5 classes et moins.

La politique d'accueil des jeunes enfants, portée par notre gouvernement dans les médias, nécessite également les moyens de comptabiliser tous les élèves de TPS dès lors qu'ils sont inscrits en mairie, et bien sûr présents à l'école.

Enfin, notre vote contre exprime une inquiétude pour la phase de juin. Si les situations ne sont revues qu'à la marge, ce qui serait stable pour les écoles / les équipes / les élèves, sans gels ou ouvertures conditionnelles la situation risque vite d'être inéquitable. Si une école ferme à 98 en février rouvrira-t-elle avec 4 inscrits de plus en juin (sachant que ses homologues n'ont pas fermé à 102 en février) ? De la même façon, l'école à 102 peut-elle se projeter sereinement à 5 classes ou doit-elle craindre une fermeture en cas de baisse de quelques élèves ?

Je vous remercie de votre attention.

Les délégués de l'UNSA Éducation de Vendée